

Image not found or type unknown



cloture non mitoyenne

Par **moune53**, le **11/02/2019** à **16:10**

mon voisin n'ayant pas voulu s'entendre avec moi sur le fait de mettre une clôture mitoyenne, a réalisé sa clôture sur sa parcelle, mais il exige que de mon côté je plante soit une haie soit une autre clôture pour ne pas avoir à profiter de la sienne !!quels sont mes droits, quels sont les siens ? peut-t-il avoir des exigences dans ce cas?

Par **beatles**, le **11/02/2019** à **17:05**

Bonsoir,

La seule exigence de ce forum c'est de dire bonjour ou bonsoir et merci !

Cdt.